

Savoirs en lien

ISSN : 2968-0263

: Éditions universitaires de Dijon

4 | 2025

Faire et défaire famille

Introduction

Introduction

Henri Garric

🔗 <http://preo.ube.fr/sel/index.php?id=792>

Le texte seul, hors citations, est utilisable sous [Licence CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.

Henri Garric, « Introduction », *Savoirs en lien* [], 4 | 2025, . Copyright : Le texte seul, hors citations, est utilisable sous [Licence CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.. URL : <http://preo.ube.fr/sel/index.php?id=792>

PREO

Introduction

Introduction

Savoirs en lien

4 | 2025

Faire et défaire famille

Henri Garric

🔗 <http://preo.ube.fr/sel/index.php?id=792>

Le texte seul, hors citations, est utilisable sous [Licence CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.

-
- 1 Nous proposons ici un complément au numéro 3 de *Savoirs en lien*, « Sororités : concept, représentation, créations, réceptions ». L'appel à projet avait en effet suscité de nombreuses propositions que les autrices n'avaient pas pu finaliser dans les temps. Nous avons décidé de reprendre ces propositions pour le numéro 4, en complément du dossier « Faire ou défaire famille ». Il s'agit de cinq articles, qui apportent des compléments salutaires au premier dossier. L'article d'Anne Debrosse, « Amitiés féminines et non-mixité au ^{xvi}^e siècle » permet de faire le pont entre le Moyen Âge, abordé par Adélaïde Piloux et le ^{xvii}^e siècle, abordé par Elise Roussel. Il propose une discussion associant les rapports familiaux (entre Catherine et Madeleine des Roches) et la sororité. Cette discussion permet de mettre en lumière une première réflexion qui associe la création et la réception : dans leurs échanges, Catherine et Madeleine des Roches pensent un « nous » qu'on peut appeler sororal aujourd'hui et qui crée du commun avant même que l'entité politique existe.
 - 2 L'article de Caroline Raulet-Marcel prolonge la réflexion sur la sororité dans le domaine de la littérature de jeunesse, déjà exploré par Priscille Croce. Il étudie la série *Fantômette*, publiée entre 1961 et 2000 chez Hachette dans la collection « Bibliothèque rose ». L'étude du groupe des amies qui se constitue autour de la « super-héroïne » Fantômette, avec Ficelle et Boulotte, permet de voir comment ces romans proposaient des relais d'identification aux petites filles qui li-

saient la série et explique comment a pu se constituer une communauté de réception « sororale », qui a fait le succès des *Fantômette*.

- 3 Les nouveaux articles poursuivent aussi l'interrogation sur les représentations de la sororité, qui avaient été développées par plusieurs articles dans le précédent numéro. Ainsi Pauline Julia examine-t-elle les fictions de meurtrières (« Présence(s) et absence(s) des relations sororales dans les fictions de meurtrières : politiser la violence des femmes au prisme du collectif ») en évaluant comment la réponse violente des femmes aux violences sexistes et sexuelles peut impliquer ou non une conscience collective. La réaction individuelle mise en scène par le film *Killing Bill* et la série *Killing Eve* tend plutôt à reconduire l'idée d'une solidarité impossible entre femmes – la seule solution restant, en conformité avec une idéologie libérale, individualiste. D'autres films et romans présentent en revanche des couples d'amies (*Thelma et Louise*, *Baise-moi*), voire des groupes (*Les Guerrillères*, *Les Orageuses*) qui conduisent à la définition d'une véritable sororité dans l'action, ou même dans les gestes et contacts qui se jouent entre sœurs. Cette réflexion sur les représentations est prolongée dans le domaine de la création : ne se limitant pas à ce qu'on voit sur l'écran, elle interroge les modalités de production et la façon dont la création d'un film peut imposer des conditions de travail problématiques (ce qui fut le cas pour le tournage de *Kill Bill*) ou un espace sûr de confiance partagée (ce qui fut exemplairement le cas sur le tournage de *Thelma et Louise*).
- 4 Cette réflexion sur les conditions de création se retrouve dans l'article de Charline Pluvinet consacré aux formes collectives d'écriture (« Créations littéraires au féminin pluriel : l'espace sororal de la publication collective »). Adoptant une perspective comparatiste centrée d'abord sur la France puis sur l'Amérique latine, elle permet d'interroger la sororité du point de vue de la production, de l'édition et de l'auctorialité, qui n'avaient été abordées que sous des formes secondaires dans le numéro trois de *Savoirs en liens*. Une fois encore, la sororité ne se comprend pas dans cet article comme une donnée préalable, mais sous une forme performative, produite par la publication même, à la fois dans la solidarité auctorialité qui relie les autrices et dans les lectrices qu'elles inventent, sœurs à venir.

- 5 Enfin, Laélia Véron déplace l'interrogation dans une analyse stylistique et linguistique des récits de violence sexuelle. En se demandant ce qu'est un « bon » récit de violence sexuelle, et particulièrement en posant la question de sa dimension politique, elle rejoint la description qu'on aura suivie dans l'ensemble des articles consacrés aux sororités : comment se constitue un « nous », qui est non seulement le nous des sœurs se reconnaissant face aux agresseurs, mais le nous des autrices de ces récits ? Surtout, comme les autres articles de nos deux volumes, elle ne considère pas la sororité comme une valeur en soi, mais comme une communauté à interroger.

Henri Garric

CPTC, Université Bourgogne Europe, France

IDREF : <https://www.idref.fr/060585358>